



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. JENNISSON, *président du Comité permanent du développement économique*, présente le premier rapport du Comité que voici :

Le Comité s'est réuni le mardi 23 février 2000, à 13 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les rapports annuels de la Corporation manitobaine des loteries pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1996, le 31 mars 1997, le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999, les rapports annuels du Fonds de développement économique local pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999, les états financiers comparatifs de Venture Manitoba Tours Ltd. au 31 mars de 1997 et de 1996 et au 31 mars de 1998 et de 1997 et les états financiers au 31 mars 1999 ainsi que les rapports annuels de la Société de développement du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999.

À la réunion du 23 février 2000, le Comité a élu M. JENNISSON à titre de président et M. SMITH (Brandon-Ouest), à titre de vice-président.

Le Comité a également accepté, à cette même réunion, la démission de M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN, de M. le *ministre* LEMIEUX, de M<sup>me</sup> DACQUAY et de M. DERKACH et a élu, pour les remplacer, M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD, M. le *ministre* LATHLIN, M<sup>me</sup> MITCHELSON et M. REIMER.

M. Bob SPARROW, *premier dirigeant*, et M. Jim BAKER, *directeur des finances*, ont fourni tous les renseignements demandés au sujet des états financiers et des activités de Venture Manitoba Tours Ltd.

M. Peter HAK, *vice-président principal et premier dirigeant*, et M. Brian STEPNUK, *vice-président aux finances et à l'administration*, ont fourni tous les renseignements demandés au sujet des rapports annuels et des activités de la Corporation manitobaine des loteries.

M. Harold WESTDAHL, *président du conseil d'administration*, et M. R. Gordon WAKELING, *directeur général et premier dirigeant*, ont fourni tous les renseignements demandés au sujet des rapports annuels et des activités du Fonds de développement économique local.

M. Jim KILGOUR, *secrétaire-trésorier de la Société de développement du Manitoba*, et M. Hugh ELIASSON, *sous-ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines*, ont fourni tous les renseignements demandés au sujet des rapports annuels et des activités de la Société de développement du Manitoba.

**Mardi 25 avril 2000**

---

Le Comité a examiné les rapports annuels de la Corporation manitobaine des loteries pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1996, le 31 mars 1997, le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999, les rapports annuels du Fonds de développement économique local pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999, les états financiers comparatifs de Venture Manitoba Tours Ltd. au 31 mars de 1997 et de 1996 et au 31 mars de 1998 et de 1997 et les états financiers au 31 mars 1999 ainsi que les rapports annuels de la Société de développement du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1998 et le 31 mars 1999 et les a adoptés tels quels.

Sur la motion de M. JENNISSSEN, le rapport du Comité est reçu.

---

M<sup>me</sup> ASPER, *présidente du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles*, présente le premier rapport du Comité, que voici :

Le Comité s'est réuni le jeudi 20 avril 2000, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 1999.

À la réunion du 20 avril 2000, le Comité a accepté la démission de M. JENNISSSEN, de M<sup>me</sup> la *ministre* McGIFFORD ainsi que de MM. PENNER (Emerson) et GILLESHAMMER et a élu, pour les remplacer, M. MARTINDALE, M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. HELWER et LOEWEN. Le Comité a par la suite accepté la démission de M. le *ministre* MACKINTOSH et a procédé à l'élection de M. SCHELLENBERG pour le remplacer.

Le Comité a également élu, à cette même réunion, M. MARTINDALE à titre de vice-président.

M<sup>me</sup> Shari DECTER HIRST, *présidente du conseil d'administration*, et M. Jack ZACHARIAS, *premier dirigeant et président*, ont fourni les renseignements demandés au sujet du rapport annuel et des activités de la Société d'assurance publique du Manitoba.

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 1999 et l'a adopté tel quel.

Sur la motion de M<sup>me</sup> ASPER, le rapport du Comité est reçu.

---

M. LATHLIN, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet de la situation des incendies échappés dans la province au printemps 2000.

M. ENNS fait des observations sur la déclaration.

---

M. SELINGER, *ministre des Finances*, fait une déclaration au sujet de feu l'Archevêque Antoine Hacault.

M. FILMON et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

**Mardi 25 avril 2000**

---

M<sup>me</sup> MCGIFFORD, *ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet de la semaine du livre au Manitoba.

M<sup>me</sup> DACQUAY fait des observations sur la déclaration.

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M. le *ministre* CHOMIAK dépose le projet de loi n<sup>o</sup> 7 — *Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Act* —, en indique l'objet, et le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le projet de loi n<sup>o</sup> 9 — *Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Act* —, en indique l'objet, et le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT dépose le projet de loi n<sup>o</sup> 19 — *Loi sur le Jour commémoratif de l'Holocauste/The Holocaust Memorial Day Act* —, en indique l'objet, et le projet de loi est lu une première fois.

---

M. le *ministre* CHOMIAK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n<sup>o</sup> 7.

(document parlementaire n<sup>o</sup> 115)

---

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n<sup>o</sup> 9.

(document parlementaire n<sup>o</sup> 116)

---

Le président informe l'Assemblée que M<sup>me</sup> Patricia Chaychuk a été nommée greffière de l'Assemblée législative.

---

Par la suite, le président informe l'Assemblée que Garry Clark a été nommé sergent d'armes et que Blake Dunn a été nommé sergent d'armes adjoint.

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. MARTINDALE, M<sup>me</sup> DACQUAY ainsi que MM. SCHELLENBERG et PENNER (Steinbach) font des déclarations de député.

---

**Mardi 25 avril 2000**

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M. le *ministre* MACKINTOSH propose que le projet de loi n° 9 — *Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de M. le *ministre* MACKINTOSH et de M. PRAZNIK, M. GERRARD prend la parole.

Pendant le débat, M. LAURENDEAU invoque le *Règlement* au sujet de la pertinence des commentaires du député de River Heights.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. LAURENDEAU fait appel de la décision devant l'Assemblée.

La question « La décision du président doit-elle être maintenue? » est mise aux voix, et la décision est maintenue.

M. GERRARD termine son intervention.

Après l'intervention de M. GERRARD, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

---

Sur la motion de M. DEWAR, il est ordonné que la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

Le mercredi 26 avril 2000, à 10 heures :

M. MARTINDALE remplace M. le *ministre* CHOMIAK;

M<sup>me</sup> ALLAN remplace M. STRUTHERS;

M. AGLUGUB remplace M<sup>me</sup> ASPER.

---

Sur la motion de M. DYCK, il est ordonné que la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

Le mercredi 26 avril 2000, à 10 heures :  
M. PRAZNIK remplace M. PENNER (Emerson).

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> la ministre BARRETT propose que le projet de loi n<sup>o</sup> 19 — *Loi sur le Jour commémoratif de l'Holocauste/The Holocaust Memorial Day Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de M<sup>me</sup> la ministre BARRETT, de M<sup>me</sup> DACQUAY, de M. GERRARD, de M. le premier ministre DOER, de M. PRAZNIK, de M. le ministre SALE, de M. LOEWEN, de M<sup>me</sup> ASPER et de M. ROCAN, aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> DACQUAY présente la proposition suivante :

Proposition n<sup>o</sup> 1 : Sensibilisation à la santé des seins

Attendu :

que le cancer du sein est à l'heure actuelle la cause principale de mortalité chez les femmes âgées de 35 à 55 ans;

que depuis la mise en œuvre du programme de dépistage du cancer du sein en 1995, près de 50 000 femmes, âgées entre 50 et 69 ans, ont subi un examen de dépistage;

que, à ce jour, plus de 300 cas de cancer ont pu être dépistés, et ce, grâce au programme de dépistage;

que l'autoexamen des seins permet de dépister 75 % des bosses aux seins;

que le dépistage du cancer du sein à un stade précoce augmente les chances de traitement du cancer;

qu'il a été démontré que le dépistage régulier par la mammographie, jumelé à l'examen régulier des seins, peut entraîner une diminution du taux de mortalité pouvant atteindre 30 %;

qu'en 1998 le gouvernement conservateur d'alors a recruté deux technologues en radiologie spécialisés en mammographie pour sillonner les routes du Manitoba rural à l'aide de deux caravanes équipées d'un mammographe;

**Mardi 25 avril 2000**

---

que le gouvernement conservateur avait prévu et assuré la mise en place du Centre de santé du sein, situé au 400, avenue Taché, bureau 100, de manière à ce que soient fournis dans un même établissement l'ensemble des services liés au sein, notamment les évaluations diagnostiques, les évaluations de risque, le counseling, les tests génétiques et le soutien affectif,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à appuyer les objectifs et les efforts du gouvernement sortant dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein de façon à contribuer à réduire le nombre de décès liés au cancer du sein et afin de fournir un service efficace et adapté aux besoins des femmes.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de M<sup>me</sup> DACQUAY, de M. STRUTHERS, de M<sup>me</sup> DRIEDGER, de M. GERRARD et de M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI, M<sup>me</sup> CERILLI prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES